

COVID-19

mise à jour pour les locataires



6 avril 2020

S'auto-isoler pour limiter la propagation de la COVID-19

L'auto-isolement est un moyen important de protéger la santé publique et de limiter la propagation de l'infection COVID-19.

Vous devez rester à la maison et vous isoler pendant 14 jours si :

- Vous avez reçu un diagnostic de COVID-19;
- Vous éprouvez des signes et symptômes de la COVID-19;
- Vous attendez de recevoir les résultats d'analyse pour la COVID-19;
- Vous revenez récemment de l'étranger.

Il est vivement recommandé de rester chez vous si vous avez plus de 70 ans, un système immunitaire affaibli ou des problèmes de santé.

Par auto-isolement, on entend de rester chez soi, de limiter les visiteurs, d'éviter tout contact avec autrui et de rester à l'écart des personnes âgées et des personnes ayant un système immunitaire affaibli ou des problèmes de santé.

Toronto Community Housing propose des mesures de soutien aux locataires qui s'isolent. Communiquez avec le Centre de soins aux clients au **416-981-5500** ou à help@torontohousing.ca en tout temps pour demander de l'aide.

Merci de contribuer à assurer la sûreté de nos communautés et de notre ville. Obtenez de plus amples renseignements sur notre site Web à torontohousing.ca/covid-19.



Composez le **416-981-5500** pour recevoir le présent avis dans une autre langue ou dans un média substitut.